

Caribou forestier

Les loups, boucs émissaires de l'inaction, disent Nature Québec et l'Action Boréale

Québec et Val-d'Or, le 7 décembre 2019 - Nature Québec et l'Action Boréale unissent leurs voix pour dénoncer l'inaction du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans le dossier du caribou forestier et la décision d'abattre des loups dans Charlevoix et à Val-d'Or comme mesure pour protéger les hardes restantes. Si les organisations ne s'opposent pas comme tel au contrôle des prédateurs pour protéger des espèces menacées, elles rappellent que dans le cas du caribou forestier, les « mesurette » proposées par le ministère n'auront aucun impact si on ne s'attaque pas au nœud du problème, la fragmentation et la destruction de leur habitat.

« Les loups sont en quelque sorte les boucs émissaires de l'inaction des gouvernements depuis plusieurs années. En abattre ne changera probablement rien aux chances de survie des caribous de Val-d'Or et de Charlevoix, mais c'est plus facile pour faire croire qu'on s'attaque au problème que de prendre des mesures qui pourraient heurter l'industrie forestière industrielle », indique Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.

« Ce n'est pas le loup qui représente la plus grande menace pour la survie des caribous de Val-d'Or et de Charlevoix, ce sont les hauts fonctionnaires du MFFP qui sont responsable du plan de rétablissement du caribou et qui refusent de mettre en place les mesures nécessaires et reconnues dans ce même plan », rappelle Henri Jacob, président de l'Action Boréale.

De nouvelles aires protégées nécessaires

L'Action Boréale a été mandatée il y a quelques mois par le ministre Pierre Dufour pour élaborer un projet d'aire protégée qui servirait à conserver l'habitat du caribou forestier en Abitibi et éviter l'extinction de la harde qui ne compte plus que quelques dizaines d'individus selon le plus récent inventaire. L'annonce du MFFP qui rejette le projet de création d'une nouvelle aire protégée a donc grandement déçu Nature Québec et l'Action Boréale.

« Encore une fois dans ce dossier, ce sont les mêmes hauts-fonctionnaires du MFFP qui refusent de transmettre les données forestières nécessaires et retardent sciemment le processus pour la désignation des aires protégées », rappelle Henri Jacob.

« Le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 17% du territoire terrestre d'ici 1 an. Nous espérons qu'il respectera ses engagements, en s'assurant que les aires protégées créées ne couvrent pas uniquement les territoires dont ne veulent pas les industries

forestière et minière. Protéger 17% du territoire, ce n'est pas une finalité en soi. Le but principal de cet engagement, c'est de mettre un frein à la dégradation mondiale de la biodiversité. Il faut donc s'assurer que les projets d'aires protégées acceptés par le gouvernement permettent réellement de protéger les espèces menacées comme le caribou forestier. C'est la science qui doit dicter où seront créées ces nouvelles aires protégées, et non l'industrie », conclut Mme Simard.

-30-

Pour renseignement :

Nature Québec

Gabriel Marquis
Responsable des communications chez Nature Québec
581-307-8613
Gabriel.marquis@naturequebec.org

Action Boréale

Henri Jacob,
Président de l'Action Boréale
819-738 -5261
lereve@cablevision.qc.ca

À propos de Nature Québec :

Nature Québec oeuvre activement à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources sur le territoire québécois depuis 1981. Nature Québec mène des campagnes et des projets sur la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat et l'environnement urbain. L'organisme est soutenu par une base de plus de 80 000 membres et sympathisants et bénéficie d'une équipe de professionnels, appuyée par un réseau d'organismes affiliés et de chercheurs-collaborateurs qui lui confèrent une crédibilité reconnue dans ses domaines d'intervention. Nature Québec souscrit aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont il est membre. www.naturequebec.org

À propos de l'Action Boréale :

L'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif créé en 2000 pour promouvoir la préservation des forêts boréales du Québec à l'intention des générations futures. Dirigé par un conseil d'administration de sept personnes, l'Action boréale compte sur ses quelque 1000 membres individuels dispersés dans toutes les régions du Québec, ce qui en fait un des groupes écologistes les plus importants au

Québec. Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants : défendre et promouvoir les droits de nature écologique, sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver et de protéger des portions significatives de la forêt boréale et faire des représentations auprès des gouvernements et de l'industrie visant l'adoption de lois, règlements, politiques et pratiques propres à sauvegarder l'intégrité des écosystèmes de la forêt boréale. <http://actionboreale.org/>